



Lundi 30 juin :

Concombres bio et croutons vinaigrette (gluten)

Steack haché de boeuf / Escalope de volaille sauce barbecue

Petits pois bio et carottes bio

Fromage blanc bio (lait)



Mardi 1 juillet :

Poisson MSC sauce au beurre blanc (gluten, lait)

Courgettes bio et Pommes de terre bio

Vache qui rit bio (lait)

Abricots bio

Mercredi 2 juillet :

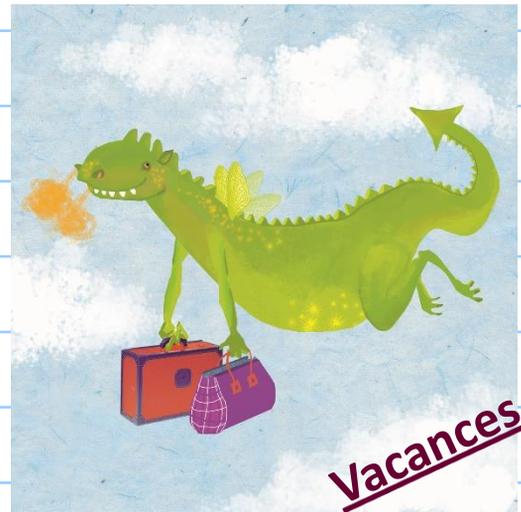
Betterave bio vinaigrette

Quiche aux fromages et légumes (gluten, œufs, lait)

Assortiment de fromages (lait)

Assortiment de fruits ou purée de fruits bio

Goûter : Cake marbré (gluten, œuf) et jus de fruits bio



Jeudi 3 juillet :

Batavia vinaigrette

Raviolis au tofu (soja, gluten, céleri)

Assortiment de produits laitiers (lait)

Melon bio

Vendredi 4 juillet :

Tomates bio et mozzarella (lait)

vinaigrette

Sandwich viennoise (gluten) et chips

Thon et fromage frais (poisson, lait)

Yaourt à boire (lait)

vinaigrette (moutarde, sulfites)

Les allergènes sont notifiés entre parenthèses.

Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 allergènes suivants : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poisson, arachides, soja, lait, fruits à coques, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin, mollusques.

Ces menus sont validés par une commission des menus. Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la disponibilité des produits.

Le pain ainsi que les produits signalés sont issus de l'agriculture biologique. Recette des chefs de cuisine de la caisse des écoles
La viande de bœuf, porc et volaille sont d'origine Franc. La volaille est « Label Rouge »

La viande de veau et d'agneau sont d'origine UE

Appellation d'origine contrôlée/protégée

Certification attestant que la pêche s'inscrit dans

principe de respect de la pêche durable

Fruits, légumes et produits laitiers subventionnés dans le cadre du programme de l'Union Européenne à destination des écoles

Conformément aux recommandations du GEMRCN, tous les poissons enrobés sont ≥ à 70% de poisson et ont un P/L > à 2.

